



## Grandes cultures

### Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

#### Ce qu'il faut retenir

##### Colza

- **Stade** : 6 feuilles.
- **Grosses altises** : piégeages modérés, populations faibles, faibles attaques.
- **Tenthredès de la rave** : quelques attaques larvaires.
- **Noctuelles terricoles** : toujours localisées.

Besoin d'observations sur **le puceron vert du pêcher**.



**N°26**  
**01/10/2019**



#### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Poitou-Charentes**  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

#### Animateurs délégués

**Céréales à paille et Maïs**  
Sandrine REGALDO et Romain  
TSCHEILLER / **ARVALIS**  
[s.regaldo@arvalis.fr](mailto:s.regaldo@arvalis.fr)  
[r.tscheiller@arvalis.fr](mailto:r.tscheiller@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

#### Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N°X  
du JJ/MM/AA »**

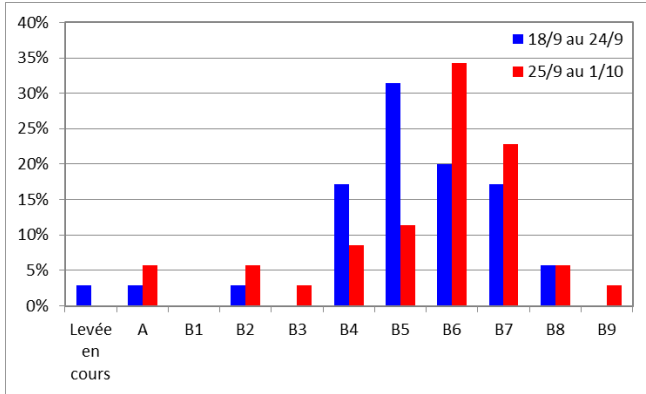


Nombre de parcelles	Colza
Créées	48
Observées	35

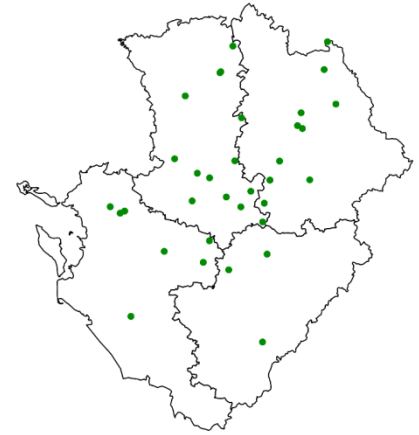
## • Stade phénologique et état de la culture

Le temps doux et couvert est propice au développement des colzas. Les derniers semis datant d'une dizaine de jours donnent de belles levées homogènes.

Les stades des colzas du réseau s'échelonnent de cotylédons jusqu'à 9 feuilles. 86 % des parcelles observées cette semaine ont atteint au moins 4 feuilles. Au cœur de certaines parcelles, le peuplement est très hétérogène et les stades sont variés de cotylédons à 6-7 feuilles.



**Evolution des stades du colza en % de parcelles**  
(Terres Inovia)



**Carte des parcelles observées du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2019**  
(Terres Inovia)

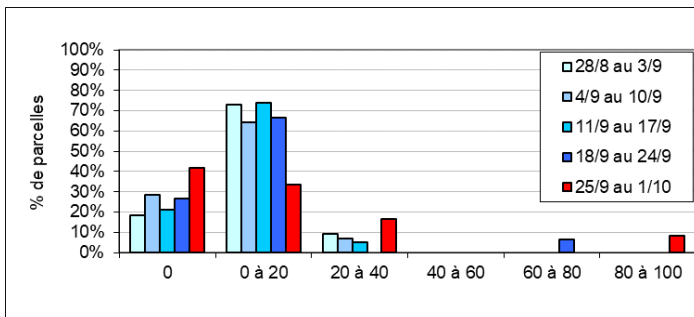
Finalement le risque limaces ne s'est pas accentué la semaine passée malgré des conditions climatiques favorables. Des attaques sont signalées dans 4 parcelles parmi les 17 observées et restent modérées (< 10 % de surface foliaire détruite – colzas entre 3 et 7 feuilles). Hors réseau, des attaques de limaces sont observées ces derniers jours (colza entre cotylédons et 2 feuilles), dans des parcelles avec beaucoup de résidus de pailles et peu de travail du sol (nord 17).

## • Grosses altises (altises d'hiver)

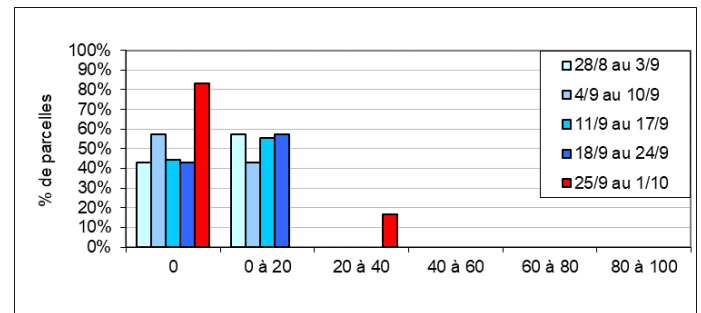
46 % des 35 parcelles renseignées ont piégé des adultes cette semaine (la moitié la semaine passée). Le taux de capture d'adultes stagne et les populations sont faibles de 1 à 11 individus piégés.

Dans les 12 parcelles avec observations de symptômes sur les colzas, 42 % sont indemnes de morsures et, pour le reste, la proportion de plantes touchées reste faible. Une seule situation présente des attaques sur 9 plantes sur 10 à Chambon (17) mais le colza a 4 feuilles et la surface foliaire impactée est minimale ; il n'y a pas lieu d'intervenir.

Le pourcentage de surface foliaire détruite, observation stratégique, n'est noté que sur 6 parcelles. Les colzas sont indemnes sauf pour une situation à Oiron (79) où 25 % de la surface foliaire sont perdus.



**Dégâts d'altises : % de plantes avec morsures**  
(Terres Inovia)



**Dégâts d'altises : % de surface foliaire détruite**  
(Terres Inovia)

**Période de risque** : de la levée au stade 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque** : 8 pieds sur 10 portants des morsures dans un premier temps et 25 % de la surface foliaire détruite. En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

### **Évaluation du risque**

La grosse altise n'est présente que sur la moitié des parcelles du réseau ces 2 dernières semaines. Pour le moment, les attaques sont supportables vis-à-vis du nombre de plantes touchées et de la faible surface foliaire détruite. Le risque est actuellement **faible**.

Hors réseau, le risque est **modéré** pour les parcelles en cours de levée-stades cotylédons à 1-2 feuilles.

**La surveillance des prélèvements foliaires engendrés par cet insecte doit être la priorité pour les colzas de moins de 3 feuilles.**

### • **Tenthredès de la rave**

Les captures d'adultes en cuvettes continuent dans 3 situations parmi les 7 signalées : Chenon (16), 2 parcelles de Puyravault (17). Leur population reste faible.

*Pour rappel, ces adultes ne sont pas nuisibles à la culture.*

Des larves sont observées dans 4 parcelles parmi les 12 notées : Virson, Chambon (17), Montalembert, Airvault (79). Les prélèvements foliaires semblent raisonnables pour le moment (< 5 %) excepté pour la situation de Chambon (80 % des plantes à 4 feuilles avec des larves et 20 % de surface foliaire détruite).



**Larves de tenthredès**  
(Terres Inovia)

**Période de risque** : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

**Seuil indicatif du risque** : présence de larves sur les plantes avec 25 % de la surface foliaire détruite.

### **Évaluation du risque**

**Surveiller l'apparition de larves sur les colzas**, surtout dans les parcelles où des adultes ont été piégés en cuvette (secteur de l'Aunis notamment).

L'observation régulière des parcelles est de rigueur afin de détecter les débuts de défoliations larvaires. **Les dégâts peuvent être rapides et importants** entraînant la destruction totale en cas de non-surveillance.

- **Noctuelles terricoles (vers gris)**

Des dégâts très localisés de noctuelles terricoles (responsables de disparitions de pieds de colza) sont toujours signalés dans 10 situations parmi les 14 renseignées. Les attaques sont généralement faibles (< 1 % plante atteinte) sauf pour 3 parcelles avec quelques pieds touchés (<20 %) : Montalembert, Pamproux (79) et Vivonne (86).

L'observation régulière des parcelles est nécessaire pour limiter la progression des attaques.



**Noctuelle terricole**  
(Terres Inovia)

- **En attendant le prochain BSV...**

La présence de **grosses altises** (altises d'hiver) n'est pas généralisée et leurs attaques restent faibles pour le moment. Cependant, il faut maintenir la vigilance en observant les destructions foliaires sur les colzas de moins de 3 feuilles.

Les conditions climatiques leurs sont moins propices mais il faut surveiller l'apparition des **larves de tenthrèdes** qui défolient les colzas, notamment dans les situations où des adultes ont été piégés.

Peu d'informations sont disponibles au sein du réseau sur le **puceron vert du pêcher**, il serait intéressant de pouvoir évaluer le risque vis-à-vis de ce ravageur dans le prochain BSV.

**Merci aux observateurs qui ont contribué à ce BSV colza**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :**

Agriculteurs, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC Villejésus, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, GAEC des Catelins, NEOLIS, OCEALIA, SCEA Thibaudeau, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*